

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 Mars 2016

### - Vote des Comptes de Gestion, des Comptes Administratifs et Budgets Primitifs de l'Eau, de l'Assainissement, du C.C.A.S., des lotissements de Peyre Grosse et des Lardons :

L'ensemble des comptes de gestion (dressés par le percepteur de Montfaucon), des comptes administratifs, et des budgets de l'Eau, de l'Assainissement, du C.C.A.S, des Lotissements de Peyre Grosse et des Lardons ont été votés et approuvés à l'unanimité.

-Le Compte Administratif 2015 du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) dégage un excédent de fonctionnement de 2 345,33 € (il n'y a pas de section d'investissement dans ce budget). Ce budget ayant été dissous au 31 décembre 2015, comme dans de nombreuses communes de moins de 1500 habitants, l'excédent de fonctionnement 2015 du C.C.A.S. est affecté au budget de la commune. Ainsi, depuis le 1er janvier 2016, les compétences du C.C.A.S. (pour Raucoules, notamment repas et colis des anciens, pèlerinage de La Louvesc, sorties et animations diverses,..) sont exercées par la commune.

- Le Compte Administratif de l'Eau dégage, en section de fonctionnement, un excédent cumulé de 12 912,18 €, et en section d'investissement de 38 507,20 €. En 2015, les travaux sur le réseau d'eau ont consisté à la poste de 9 compteurs de contrôle du réseau. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau et le Département.

Pour 2016, au budget primitif la section de fonctionnement s'élève à 116 600,00 € et la section d'investissement à 52 605,20 €.

- Le Compte Administratif de l'Assainissement dégage, en section de fonctionnement, un excédent cumulé de 15 052,75 €, et en section d'investissement de 56 448,15 €. En 2015, les travaux sur le réseau d'assainissement ont consisté en la création d'un poste de relevage des eaux usées au Lotissement des Lardons et de l'installation d'une chasse à eaux brutes à la station d'épuration d'Oumey plus efficace, économique et facile d'entretien que la pompe de refoulement qui tombait en panne régulièrement. Pour le poste de relevage, la commune a été subventionnée à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau et le Département. Pour la chasse à eaux brutes, une subvention de 50% a été attribuée par l'Agence de l'Eau.

Pour 2016, au budget primitif, la section de fonctionnement s'élève à 56 000,0 €, et la section d'investissement à 87 473,22 €.

- Pour les lotissements de Peyre Grosse et des Lardons, les comptes administratifs et les budgets primitifs sont un peu différents des autres budgets, car ils sont dépendants des ventes de lots. En 2015, à
- Peyre Grosse, la vente d'un premier lot a permis de faire un remboursement partiel de l'emprunt réalisé pour ce lotissement. Pour les Lardons, l'emprunt réalisé a été renégocié passant d'un taux variable à un taux fixe.

– **Achat d'une épareuse :**

Il est prévu l'achat d'une épareuse. 4 devis ont été reçus. Après étude de ces propositions, la décision devrait être prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le remplacement du tracteur actuel de la commune, qui a plus de 30 ans, est aussi envisagé.

– **Boulangerie :**

Pour la reprise de la boulangerie Fayard, la commune a déposé une offre auprès du liquidateur judiciaire au Puy.

– **Réserve Incendie :**

Dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de la réserve incendie du bourg, il est nécessaire d'acquérir une partie du terrain qui appartient à Monsieur François Souvignhec, de Raucoules. Une offre d'achat lui a été faite.

– **Salle longue de la mairie :**

Les travaux à la salle longue de la mairie étant terminés, elle sera disponible pour les associations à compter du 1er avril 2016.